

MAIRIE D'OSLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

Le trente et un mai deux mille vingt et un, vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS : Valérie BESSARD-MANDRILLON. Jean-Luc MEUNIER. Joël CORPET. Aline ROUSSEAUX. Claudine CORNU. Nathalie KHEMDOUDI. Christine BOUILLOT. Pascal VAN DORSSELAER. Joëlle DE MATEIS.

ABSENTS : Denis RAUX avec pouvoir Christine BOUILLOT. Pierre FLEURY avec pouvoir Jean Luc MEUNIER. Julien GAUDET avec pouvoir Yvan NOEL. Valérie THEVENOT avec pouvoir Valérie BESSARD-MANDRILLON. Mathieu BERNARD avec pouvoir Pascal VAN DORSSELAER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Aline ROUSSEAUX

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION ADEME, AUDIT ENERGETIQUE

Dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, il convient de lancer une consultation pour la réalisation d'un audit énergétique du groupe scolaire (école primaire, école maternelle et espace garderie) avec la réalisation d'une simulation thermique dynamique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à lancer cette étude.

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Régional de Bourgogne France Comté et de l'ADEME. Le taux d'intervention est de 50 % maximum de la dépense subventionnable, plafonnée à 50 000 €, pour un audit de bâtiment public.

DELIBERATION SIGNATURE CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux concernant le raccordement de la propriété RENOV-SCI AND NECS doivent emprunter une propriété communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de servitude sur la parcelle AE parcelle 0002.

DELIBERATION TARIF ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS ENTENTE ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le Maire rappelle que suite à la conférence de l'entente intercommunale en date du 8 janvier 2021, dont le sujet était la politique tarifaire 2021 liée à la bonification ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de la CAF, il convient de revoir les grilles tarifaires.

Pour bénéficier de cette bonification, diverses conditions sont à remplir dont celles liées à la tarification comme suit :

- Mise en place de minimum 4 tranches de quotient familial (QF)
- Un tarif journalier avec repas, maximum ou égal à 17 € par jour
- Une première tranche de tarif inférieure ou égale à 6.60 € pour une journée

Toutefois, il est possible de majorer le tarif pour les extérieurs sous réserve de :

- Maintenir le même nombre de tranches de QF
- Respecter les tarifs minima et maxima (6.60 € ; 17 €)

Cette « Bonification ALSH » sera calculée tous les ans sur la base de la fréquentation des accueils de loisirs extrascolaires (vacances) soit 0.25 € par heure et par enfant accueilli. Celle-ci ne concernera que la fréquentation des enfants âgés entre 3 et 11 ans.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les tarifs définis.

DELIBERATION REGLEMENT INTERIEUR et REGLEMENT FORMATION AGENTS

Dans l'objectif des lignes de gestion directives, il est également mis en place un règlement intérieur et de formation pour tous les agents de la collectivité. Ces dossiers ont été envoyés au Centre de Gestion pour avis.

Après délibération et rendu d'un avis favorable du Comité Technique, en date du 27 avril 2021, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le règlement de formation et du règlement intérieur.

DELIBERATION LANCEMENT MARCHE RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché passé avec le prestataire RPC se termine pour la prochaine rentrée scolaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer l'appel d'offre, pour une mise en concurrence, pour la fourniture des repas au restaurant scolaire rentrée 2021-2022.

DELIBERATION DEVIS ONF

Vu la programmation annuelle de travaux proposée par les services de l'ONF, en date du 16 février 2021, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le maire à signer le devis des travaux pour un montant de 11 579.06 € ht.

DELIBERATION DEVIS SYDESL TRAVAUX RD

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de renouvellement du matériel lumineux vétuste, sur la RD 678. Le devis établi par le SYDESL s'élève à 54 771.40, dont 31 315.70 € reste à charge pour la commune, le solde étant pris en charge par le SYDESL du

fait que les travaux, concourent à une maîtrise de la consommation d'énergie, à la réduction des émissions polluantes et de gaz à effet de serre.

INFORMATIONS DIVERSES :

- explication sur l'organisation des élections départementales et régionales : les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h, salle polyvalente.

- courriers associations : remerciements des associations oslonnaises pour le versement des subventions. D'autre part, il est fait la lecture d'un courrier d'Ambiance et Loisirs, concernant l'utilisation des recettes des associations. Monsieur le Maire rappelle les règles des associations loi 1901.

- jobs d'été : il est rappelé que la commune recrute pour la période de juillet-août des jeunes de plus de 18 ans, avec permis de conduire, pour l'entretien extérieur de la commune. Fin des candidatures au 25 mai.

- enseignement yoga : suite à une demande d'interventions pour des cours de yoga une heure par semaine à partir de septembre, le Conseil Municipal autorise la mise à disposition d'une salle, au prix de 50 € par mois.

- travaux rue Château Coulon, la commission « travaux & aménagement urbain » se réunira le 3/06, pour examiner notamment le projet voirie de la rue, avant la programmation d'une réunion publique avec les riverains.

- bornage impasse Grd cour, suite à une ambiguïté concernant le propriétaire d'une parcelle et des servitudes liées à cette parcelle, le bornage n'a pu être réalisé comme prévu. Le notaire chargé de la vente sera également sollicité pour retrouver l'historique cadastral.

- information forêt : Monsieur Joël CORPET a assisté à l'assemblée des communes forestières à Ouroux Sur Saône, où ont été abordés le déficit de l'ONF, la suppression de personnel (-30 %), la filière chêne dont le prix s'envole, la fin de l'exportation en 2022 avec la Russie. Il sera procédé au comptage de la coupe de bois ce samedi 5 juin.

- Vente terrain Rue des Pensées, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier concernant une demande d'achat. Il fait le point sur les démarches entreprises et les rencontres avec les riverains.

- Un mail sera adressé à l'ensemble du Conseil Municipal, pour rappeler le fonctionnement des commissions et des réunions du bureau municipal où chacun est invité à participer, selon le planning envoyé toutes les semaines. Il est également noté que des documents concernant les affaires en cours sont consultables quotidiennement dans le drive.

Un tour de table est fait concernant la suite à donner sur une tarification sociale au restaurant scolaire et l'aide de l'Etat (décision en attente).

Fin de la séance à 22 h 30

Prochaine séance le lundi 28 JUIN à 19 h 00



